

FERMETURE DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 37A

La pose de la canalisation d'eaux usées devant relier la station d'épuration actuelle à la future (située près de la LGV), devra se faire en tranchées profondes. Ainsi, l'envergure des gros engins utilisés à cet effet nécessite une fermeture complète de la RD37a pendant la durée des travaux.

L'entreprise et le service des routes du Conseil général prendront toutes les dispositions utiles (arrêté de réglementation provisoire, déviations, signalisation,...) afin que la gêne occasionnée dans notre village soit minimum.

En particulier, cette fermeture interdira la traversée du village aux poids lourds à l'exception de ceux effectuant des livraisons dans le village.

Il n'empêche que la circulation des véhicules légers sur l'avenue des Pyrénées sera forcément plus dense le temps de la fermeture de la RD37a, et il conviendra de redoubler de prudence.

L'arrêté de fermeture est valable du 23 mai au 24 juin.

La fermeture sera effective à partir du Jeudi 26 mai.

Les professionnels ou particuliers du village qui seraient confrontés à une difficulté ponctuelle liée à une livraison par poids lourd peuvent se rapprocher de la Mairie qui les « accompagnera ».

REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES ISOLEES OU VULNERABLES

Nous rappelons que ce registre détenu par le secrétariat est ré actualisable à tout moment sur demande de la personne concernée et que la Mairie doit assurer la confidentialité des informations y figurant. Seul le Préfet pourra être destinataire du registre dans le cadre d'un plan d'alerte.

Ces recensements réguliers à titre préventif doivent permettre, en cas de risques collectifs exceptionnels et plus particulièrement ceux liés à une éventuelle canicule, l'intervention rapide des services sociaux et sanitaires.

Nous invitons donc les personnes concernées et non recensées à se faire identifier dès que possible auprès du secrétariat

Un récépissé d'inscription leur sera délivré.

ASCENSION ET PENTECÔTE : COLLECTES DES DECHETS MODIFIEES

SEMAINE DE L'ASCENSION

Pour la collecte du BAC JAUNE

La collecte du jeudi 02 Juin est annulée et remplacée comme suit :

- **Mercredi 01 Juin** à partir de 3h30 : Village +Mas Sabole + Tuileries + Ex station + Mas Zafon + Mas Candeil + Fountètes
- **Vendredi 03 Juin** à partir de 4h30 : tous les autres écarts.

Pour les déchèteries

Fermeture des déchèteries le jeudi 02 Juin.

SEMAINE DE PENTECÔTE

Pour la collecte du BAC VERT

La collecte se déroulera comme suit :

- **Mardi 14 juin** à partir de 3h30 : Village +Mas Sabole + Tuileries + Ex station + Mas zafon + Mas candeil + Fountètes
- **Mercredi 15 juin** à partir de 4h30 : tous les autres écarts.

Pour les déchèteries

Fermeture des déchèteries le dimanche 12 Juin et le lundi 13 Juin.

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE POUR LA THT

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un

« Avis favorable au projet d'aménagement de la ligne souterraine à très haute tension entre Baixas et Le Perthus ».

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables en mairie.

La déclaration d'utilité publique a été prononcée par le ministre.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le projet de schéma proposé par le Préfet à la commission départementale de coopération intercommunale a été dévoilé.

Concernant notre territoire, la volonté des élus de conserver la Communauté de Communes des Aspres a été respectée. Le projet propose par ailleurs la dissolution des syndicats SIVOM de Ponteilla et SIVU des Aspres ainsi que la fusion des syndicats du bassin versant du Réart et de l'agouille de la mar. Les Conseils municipaux concernés seront appelés à donner leur avis.

Le projet de schéma du Préfet est consultable en mairie.